



N° 123

Le Journal de Boissettes

Le Journal d'Informations Municipales - FÉVRIER 2024
www.boissettes.fr/ Courriel : mairie@boissettes.fr



Le Conseil Municipal des Enfants 2023 /2024

Directeur de la publication : M le Maire Thierry SEGURA

Comité de rédaction : Pascale BACQUET, Marie CORNET-VERNET, Oriane PODEVIN

Impression et mise en page : Imprilith

Parution 3 fois par an : février, juin et octobre - 260 exemplaires

Distribution par l'équipe municipale

Mairie : 3 place de Verdun - 77350 Boissettes - Tél. : 01 64 37 83 05



Chères Boissettaises, chers Boissettais,

Le début d'année est toujours l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de se fixer des objectifs pour la nouvelle année.

Quelles sont nos principales réalisations en 2023, autour des 4 grandes priorités que nous nous sommes fixées depuis le début de notre mandat, à savoir :

1. **LA PRÉSERVATION et L'EMBELLISSEMENT de NOTRE VILLAGE**
2. **LA SÉCURITE**
3. **LE BIEN VIVRE ENSEMBLE**
4. **LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE et LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

La cour de l'ancienne école (derrière la Mairie) a été entièrement rénovée... désimperméabilisation, revégétalisation et donc création d'un îlot de fraîcheur, mise aux normes d'accessibilité, récupération des eaux qui serviront à l'arrosage.

La préservation de notre village passe par la maîtrise de son urbanisation et notamment, en termes de densification, et ce, pour le bien-être et la sécurité des habitants actuels ou à venir.

Nous avons approuvé **la modification N°2 de notre PLU en juillet dernier**. Elle permet une meilleure maîtrise foncière et une meilleure protection de notre environnement (les arbres notamment).

Pour continuer à embellir le village et améliorer les conditions de travail de notre agent technique Philippe, nous avons renouvelé un certain nombre d'équipements techniques, nouveau **tracteur, aspirateur à feuilles, broyeurs** avec des subventions du Département 77.

Pour améliorer la sécurité rue Brouard en limitant la vitesse des véhicules, nous avons, l'été dernier, **changé le sens de priorité** au carrefour avec la rue des sables.

En 2024, nous continuons !

Il nous reste 30% de d'éclairage public avec des lampes énergivores, nous les changerons toutes au 1^{er} trimestre pour des **éclairages LED**.

A l'été 2024, nous réaliserons, en collaboration avec le Département et la Ville du Mée sur Seine, **des plateaux surélevés sur l'avenue du Général de Gaulle** afin d'améliorer la sécurité des piétons et cyclistes.

La protection de l'environnement passe également par la **préservation de l'eau** et donc la réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable. En 2024, dans le cadre de son programme de travaux, l'Agglo procédera au **renouvellement du réseau d'eau potable de la rue des Uzelles et rue du Mont aux Lièvres notamment**.

Avec Boissise la Bertrand, nous lancerons une étude de faisabilité technique et économique d'installation de caméras de vidéosurveillance.

La majorité des réalisations ou projets, se fait en collaboration avec l'Etat, la Région, le Département, l'Agglo ou les communes voisines.

Collaboration, solidarité à l'échelle des collectivités, c'est ce que nous poussons au quotidien car ensemble, on est plus fort.

Je voudrais conclure en remerciant nos bénévoles de l'Association Boissettes Sports et Loisirs et Boissettes en Scène qui aident à animer le Village tout au long de l'année (Fête champêtre, déco de Noël, concours de pétanque, soirée Beaujolais, Véhicules insolites, concert).

Vous pouvez compter sur vos élus du Conseil Municipal pour défendre notre village et ses valeurs en votre nom.

En ces temps difficiles pour nombre de nos concitoyens en situation de précarité économique et pour des populations entières de par le monde, broyées par des guerres économiques, religieuses, hégémoniques ou chassées de leurs foyers à cause du réchauffement climatique, soyez fiers et heureux de faire partie de la communauté des Boissettaises et Boissettais.

Je souhaite, à vous, vos familles et à Boissettes, une excellente année 2024.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Thierry SEGURA

Sommaire

Agenda.....	page 2
Interview de Camille Loriau	page 3
Reconstruction du village d'enfants et d'adolescents	page 3
Informations communales	pages 4, 5, 6 et 7
État civil.....	page 7
Histoire de Boissettes.....	page 8
Partenaires territoriaux	page 9
Informations utiles	page 10
Vie associative.....	pages 11 et 12
Bloc-notes.....	page 12

Agenda.....

- Conseil Municipal : le 23 février ; le 22 mars 18 h
- Passage à l'heure d'été : le 31 mars 2 h
- Assemblée générale/ABSL : le 6 avril 10 h 30
- Commémoration du 8 mai 11 h
- Réunion des nouveaux habitants : le 8 juin 10 h30
- Elections européennes : le 9 juin
- Traversée en véhicules insolites : le 15 juin 14 h
- Concours de Pétanque : le 22 juin 10 h
- Ciné en plein air : le 29 juin Parc communal

Interview de Camille Loriau

Camille, pouvez-vous vous présenter aux Boissettais ?

Je suis directrice du centre de loisirs de Boissise-la-Bertrand depuis septembre 2023 et j'étais animatrice depuis 2019 au sein de cette belle structure.

Je m'appelle Camille, j'ai 24 ans, et je suis passionnée par mon travail. J'adore les enfants, pouvoir participer à des projets avec eux, développer leur créativité ainsi que leur confiance en eux.

Quels sont les projets que vous avez mis en œuvre ?

J'ai déjà pu réaliser des projets avec l'aide de Magali Szestak 4^{ème} adjointe en charge des affaires scolaires et sociales et Annie Sirolli conseillère municipale déléguée en charge du Conseil municipal des enfants, jeunesse et affaires scolaires. Notamment entretenir des relations intergénérationnelles lors de visites à la maison à la retraite, d'ateliers lecture, d'un spectacle de fin d'année organisés par les enfants.

Je les ai également fait participer à un concours de dessin sur le thème des jeux olympiques. Le gagnant a vu son dessin devenir la carte de vœux 2024 à destination des Boissisiens.

Faites-vous déjà un premier bilan ?

Je voudrais remercier les parents, la mairie et surtout les enfants de me faire confiance pour pouvoir faire du périscolaire un lieu de joie et de partage.



R econstruction du village d'enfants et d'adolescents

La première phase de construction du chantier du nouveau Village se termine. Dans les maisons, les dernières opérations d'isolation et d'aménagement intérieur sont en cours, tandis que l'entreprise de VRD travaille sur les extérieurs.

Après la réalisation des plates-formes et l'acheminement des terres végétales, les plantations et l'engazonnement auront lieu mi-mars.

Mi-avril au plus tard, les neuf maisons ossature bois seront achevées et livrées à la Fondation. Les enfants et leurs éducateurs pourront emménager à partir du 15 avril : une équipe de déménageurs professionnels assurera le bon déroulement de cette opération, à raison de deux maisons par jour pendant une semaine. Les équipes de direction, administrative et technique resteront dans les deux bâtiments modulaires situés à l'est du terrain pendant encore un an.

Une fois les enfants bien installés dans leurs nouvelles maisons, à partir de la fin du mois d'avril, une nouvelle phase technique de quatre mois s'ouvrira.

Elle consistera en la déconnexion et l'enlèvement de sept des maisons modulaires actuellement installées sur le site, ainsi que des blocs béton qui en constituent les fondations. La démolition des ouvrages enterrés (une ancienne cuve à fuel et une fosse en béton), qui demeurent de l'ancien village, interviendra dans le même temps.

La seconde phase de construction commencera en juillet, et concernera les bâtiments communs du village : locaux administratifs, salles d'activités, espaces techniques, accueils parents-enfants, chambres des éducateurs.



Julie Basset Action Enfance



Accueil en mairie

Nous vous communiquons les nouveaux horaires de l'accueil en mairie .
Accueil téléphonique : du mardi au vendredi : 9h 15 - 12h et 14h - 18h.
Ouverture au public : le mercredi : 9h 15 - 12h et le vendredi 14h - 18h.
OU sur rendez-vous.



Modernisation de l'éclairage public

Dans le cadre des travaux de remplacement en LED des installations d'éclairage public des rues Bois des Grillons, Uzelles, Sables, Roches, Varenne, Clinchant et Gillon, la commune de Boissettes a été lauréate de l'appel à projet de la Région Ile de France.

« **Modernisation de l'éclairage public et réduction de la pollution lumineuse** »

Fruit du travail collaboratif entre la Région, la Commune et le SDESM (Syndicat Départemental des Energies de Seine et Marne), la subvention régionale permet d'accompagner notre commune afin d'investir dans la démarche de réduction de la pollution lumineuse et réaliser des économies d'énergie d'environ 70%.

Cette action financée par la Région Île de France permet de recevoir 17970 €, soit 30% du prix HT.

Cette subvention est complétée par le Fonds d'Équipement Rural (FER) du département.



Jean Paul Anglade 1^{er} Adjoint

Environnement

• Vous avez sans doute remarqué l'installation de grands pots contenant deux fusains du Japon agrémentés de pensées Place Clinchant. Ils ont été achetés à l'occasion de la commémoration du 11 novembre.

Les plantations prévues dans la cour de la salle L'École, pour finaliser sa réfection, ont été réalisées courant janvier. Il y a plusieurs variétés de pommiers et poiriers palissés, un chêne vert persistant et de nombreuses plantes dont des vivaces et des graminées. La cour s'en trouve métamorphosée.

Toutes ces améliorations sont possibles grâce au travail du service espaces verts qui œuvre à embellir le village.

L'arrosage automatique va être mis en place, et il récupérera l'eau de pluie.

• **Les zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables (ZAER)**

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023

relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables dite loi APER, vise à accélérer les projets d'implantation de producteurs d'énergie et répondre à l'enjeu de l'acceptabilité locale. L'objectif est de réduire de 40%, d'ici 2050, la consommation d'énergie d'origine fossile et de contribuer à la solidarité entre les territoires. Cette loi ne change rien pour les particuliers mais concerne uniquement les projets portés par des entreprises de production d'EnR. Plusieurs sources d'énergie renouvelable sont concernées. A Boissettes, il pourrait s'agir du solaire photovoltaïque et thermique, de la géothermie (pour les sources situées à moins de 200 mètres de profondeur), de chaudières à bois...

En revanche, l'éolien ne sera pas possible pour des raisons d'intégration foncière et paysagère. Le 23 novembre, le Conseil Municipal n'a pas identifié de ZAER potentielles.

Les communes s'étaient engagées à consulter les habitants pour connaître leurs besoins. Un appel à concertation a, donc, été mené à Boissettes du 1^{er} au 15 décembre 2023. Chaque habitant pouvait s'exprimer et proposer des zones. Aucun besoin n'a été recensé. Le 20 décembre 2023, le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, qu'aucune zone n'est définie sur la commune, pour l'implantation de système de production d'énergies renouvelables .

Photos Philippe Barrault



Vie scolaire



Autour de l'éco-citoyenneté et l'amélioration de leur environnement : recyclage d'objets, plantation de nouveaux arbres, utilisation du potager bio, visite du centre de déchets du SMITOM.

Autour de la solidarité : collectes alimentaires et ateliers inter-générationnels.

Autour de l'animation du village : réalisation de décorations pour Halloween et Noël, organisation d'Olympiades avec une soirée festive.

Ils seront accompagnés et aidés, tout au long de l'année, par de nombreux adultes dans la découverte de leurs nouvelles fonctions : M Delmer et M Segura, maires de Boissise-la-Bertrand et Boissettes, Magali Szeszak, Annie Sirolli et Marie Cornet-Vernet, élues en charge de la jeunesse et des affaires scolaires à

Le Conseil Municipal des Enfants 2023-2024 :

Le vendredi 29 septembre 2023, les élèves du CE1 au CM2 de l'école Les Fontaines ont, avec leur carte d'électeur, élu leur CME.

Le 5 octobre, les huit candidats élus ont voté pour choisir leur Maire et ses deux adjoints.

- Maire : Hanna Gauvin
- 1° adjointe : Alexandre Garault
- 2° adjoint : Milane Francineau-Crouette
- Conseillers municipaux : Alice Julien, Elyne Ollivier, Fanny Jaillet, Léo Barloy-Dufour et Nadir Ramdani

Boissettes est, cette année, représentée par Léo Barloy-Dufour et Alice Julien

Le 12 octobre, à partir de leur profession de foi, les jeunes élus ont voté pour leur programme officiel. Il s'articule :



Boissise-la-Bertrand et Boissettes. Nous n'oublions pas les services techniques de Boissise, l'équipe d'animation du périscolaire et les bénévoles Patrick et Christian.

Ce qu'ils ont déjà fait :

- Une lecture de textes aux commémorations du 11 Novembre à Boissettes et à Boissise-la-Bertrand
 - Des ateliers pour la réalisation de décorations d'Halloween et de Noël
 - La participation aux vœux du Maire à Boissise-la-Bertrand
 - La visite du Musée National de la Gendarmerie suivi d'un exposé dans les classes de l'école Les Fontaines
- Et leur futur planning est tout aussi chargé !

Marie Cornet-Vernet

Dépôts sauvages



Un riverain a été témoin d'un dépôt sauvage sur le parking du parc communal rue de la Varenne. Ces déchets représentaient un volume d'un mètre cube. La mairie a déposé plainte et le responsable a été jugé en janvier 2024. Il a écopé d'une amende et la mairie a reçu des dommages et intérêts.



Commémoration du 11 novembre



Elle s'est déroulée, comme le veut la tradition, Place de Verdun devant le monument aux morts.

Le message du Ministre des Armées et de la secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la mémoire rappelle que : « le 11 novembre n'est plus seulement une date. C'est devenu le rassemblement de tous les Français. Nous nous souvenons de l'adjudant-chef Nicolas Latourte, du sergent-chef Baptiste Gauchot et du sergent-chef Nicolas Mazieu, tous trois morts pour la France en 2023.

Aujourd'hui la flamme brille sous l'Arc de Triomphe depuis 100 ans durant lesquels les Français n'ont jamais cessé de clamer : Vive la République ! Et Vive la France ! »

Thierry Segura a ensuite pris la parole et déclaré : « cette année, les derniers événements au Proche Orient et toujours en Ukraine montrent que la folie des hommes perdure et que les conséquences pour les populations sont dramatiques. La guerre peut prendre une autre forme : assassinat de professeurs, émeute dans les villes sont une forme de déstabilisation organisée de notre République. A une autre échelle, nous avons à déplorer les incivilités croissantes dans notre village qui sont le reflet de cet effondrement de nos valeurs, de celles qui ont construit et forment notre République. »

Après, c'est avec grand plaisir que le Conseil Municipal des Enfants de l'Ecole Les Fontaines 2023/2024 a été accueilli pour la deuxième année consécutive. Ils avaient choisi de lire des lettres envoyées par des soldats à leurs proches. Cela a été un moment fort, empreint d'émotion.

Après le respect d'une minute de silence, l'ABSL a proposé un moment convivial pour clore cette matinée .



Règles à respecter pour bien vivre ensemble



Force est de constater qu'un rappel des horaires concernant l'utilisation des engins de bricolage ou de jardinage à moteur est plus que nécessaire !!!!! Le respect de ses règles favorise le bien vivre ensemble et permet de préserver la tranquillité et le repos de chacun.

A Boissettes, les horaires sont les suivants

Du lundi au vendredi : 8h-12h30 et 13h30-19h

Le samedi : 9h-12h et 15h-19h

Le dimanche et jours fériés : 10h-12h

Il est à signaler, également, des plaintes récurrentes, en mairie, d'habitants dérangés par des aboiements qui se prolongent, notamment le soir. Nous vous rappelons que cela relève du tapage nocturne.



Cérémonie des vœux 2024



Elle s'est déroulée le dimanche 14 janvier. Dans une salle comble, M le Maire a fait un bilan de l'année 2023 et a annoncé les projets prévus sur la commune pour 2024. Plusieurs maires ou élus de communes de l'AGGLO étaient présents, dont le nouveau président de la CAMVS M Franck Vernin et le nouveau maire de Melun M Kadir Mebarek. S'étaient également déplacés le député M Olivier Faure, Mme Marie-Line Pichery et M Eric Bareille, conseillers départementaux du canton de Savigny le temple dont Boissettes fait partie.

Thierry Segura a profité de cette cérémonie pour rendre hommage à M Jean Paul Anglade 1^{er} adjoint et dont le nom apparaît déjà dans un compte-rendu de conseil municipal en 1982, preuve de son engagement sans faille pour Boissettes. Philippe Gras, agent technique polyvalent de la commune, a été remercié pour la qualité de son travail et son autonomie.

Les membres de l'ABSL ont ensuite été mis à l'honneur pour les animations qu'ils proposent tout au long de l'année.

M Fouquet, directeur artistique de l'association Boissettes en Scène, a annoncé les concerts et la Master Class prévus en 2024.

Katy Perchereau, secrétaire-adjointe de l'ABSL, a remis à Lucas, 5 ans, le cadeau du Père Noël. Cela en réponse au petit mot qu'il avait glissé dans la boîte aux lettres du chalet installé Place de Verdun.

Chacun a partagé, ensuite, la galette. Cet après-midi fut l'occasion d'échanger entre habitants, et de rencontrer de nouveaux Boissettais.



Le colis de douceurs salées et sucrées a été distribué aux bénéficiaires présents. Cette année, le CCAS en a confié la confection à La Ferme de Voisenon. Une soixantaine de colis a été offerte pour un montant total de 3400 euros.



État civil

Afin de vous proposer un état civil plus complet tout en respectant la vie privée de chacun (Article 9 du Code civil), une autorisation écrite de publication sera désormais demandée aux déclarants pour les naissances et les mariages.

■ Hommages ■

L'équipe municipale assure de sa sympathie les familles éprouvées par le décès de :

- M Henri Pouchelle : le 7 novembre 2023
- Mme Marie-Louise Coulongeat née Sabatier : le 1^{er} janvier 2024. Mme Coulongeat née en 1933, était originaire de Bagnères de Bigorre dans les Hautes Pyrénées. Avec son époux Serge, elle s'est installée à Boissettes, rue des Uzelles, en 1991. Elle exerçait son métier de professeure de sciences économiques au lycée Léonard de Vinci à Melun. Serge Coulongeat s'impliqua dans la vie municipale, puisqu'il fut conseiller municipal lors de deux mandats. Nous nous souviendrons de la gentillesse, de l'amabilité et du sourire de Mme Coulongeat que vous avez sans doute croisée lors de manifestations dans la commune, auxquelles elle assistait régulièrement.
- M Hugues Zeegers : le 20 janvier 2024

Vie culturelle

L'édition 2024, des séances du ciné en plein air, organisée sur le territoire de la CAMVS, aura lieu de juin à septembre.

Le thème retenu cette année est le suivant : « **Voyage ici et ailleurs** »

A Boissettes, une soirée se déroulera le 29 juin dans le parc communal.

Nous vous communiquerons le titre du film retenu et les animations proposées dès que tout sera plus précis.



Histoire de Boissettes

La construction de l'église Saint-Louis en 1682 (le siècle de Louis XIV)

Extrait de la monographie de 1888, épisode 8 (cote 30Z32 ; Archives départementales de Seine et Marne)

« Jusqu'au milieu du XVII^{ème} siècle, Boissettes simple hameau, avait fait partie de la paroisse de Saint Leu, puis de celle de Boissise La Bertrand. Sur la demande des habitants, qui donnèrent 6 arpents (NDLR : entre 2 et 4 ha) de près et de bois pour assurer la subsistance des curés, Monseigneur de Gondrin, archevêque de Sens, y érigea une cure ou **paroisse sous le patronage de Saint Louis roi de France** par ordonnance du 17 avril 1673. La première pierre de l'église fut posée le 22 août 1682 par M. de Breteuil, seigneur du lieu. Terminée et bénie trois ans après, la nouvelle église fut consacrée le 17 octobre 1728 par Monseigneur de Mornay, évêque de Québec.

C'est un édifice de forme rectangulaire à une seule nef et dépourvue d'intérêt architectural (NDLR : **simplement conforme aux techniques de la construction**). En 1718, le pape Clément XI accorda des indulgences aux fidèles qui visiteraient cette église le jour de la fête patronale. Le bref (1) qu'il octroya à cette occasion existe dans les archives de la mairie (Extrait de l'almanach le Briard, année 1879) ».

À l'intérieur de l'église, un tableau représente le roi Saint Louis (2) rendant la justice sous un chêne. Cette scène présentée dans les anciens livres d'histoire pour les écoliers a marqué de nombreuses générations. Boissettes a toujours entretenu son église, dans un passé récent les travaux ont porté successivement sur l'intérieur (peinture, mobilier, chauffage, éclairage, électrification de la sonnerie des deux cloches) et l'extérieur avec, pour la façade, la suppression du crépi (cf cartes postales anciennes) avec la mise en valeur des pierres d'origine (3). De 2006 à 2016, suite au litige avec un habitant concernant la sonnerie des cloches, l'église a connu une certaine notoriété dans la presse.

En 2023, la toiture a été complètement refaite.

Avec la réfection complète de la cour derrière l'église et l'effacement d'un mur, le chevet de l'église et la sacristie sont maintenant bien mis en valeur ; les Boissettais peuvent désormais découvrir une belle architecture du XVII^{ème}

(1) « Un bref apostolique, bref papal ou un bref pontifical, est un acte administratif du Saint-Siège appelé ainsi à cause de sa brièveté » (source Wikipédia)

(2) La fête de la Saint-Louis est le 25 août date de sa mort en 1270. Cette date, dans une tradition très ancienne, correspond à celle de la fête de Boissettes. Le roi de France Louis IX est connu pour sa générosité et sa charité envers les pauvres ainsi que pour rendre justice sous un chêne. Un grand tableau dans l'église de Boissettes représente cette scène iconique.



(3) Chacun peut remarquer que les belles maisons anciennes (comme les châteaux) ont des murs recouverts de crépi, cela étant considéré comme « un raffinement » dans le passé. Pour des raisons financières, les simples maisons restaient en pierre apparente. Aujourd'hui c'est l'inverse, la façade de l'église, historiquement en crépi comme sur les cartes postales anciennes, est en pierre apparente. L'église n'a pas échappé à cet esthétisme contemporain.



Photo : Yves Courtaux
"Saint-Louis rendant la justice sous son chêne à Vincennes"

Xavier Daras

Que fait l'AGGLO pour vous ?



• Le Fil bleu



La CAMVS assure la gestion et la distribution de l'eau potable et l'assainissement des eaux usées sur le territoire. Pour mieux faire connaître le cycle de l'eau, elle propose des outils pédagogiques. Sur le site de la CAMVS, vous trouverez le tout nouveau site internet éducatif : **Le Fil Bleu**. Sur six communes de l'Agglo, où la compétence est déléguée à Suez depuis 2023, dont Boissettes, un parcours vous est proposé avec des étapes signalées par des panneaux et des flashcodes.

Dans le village, vous pouvez retrouver un parcours eau potable avec deux haltes possibles : 2 Place de Clinchant et 8 rue Brouard. En scannant le QR-code, vous accédez à toutes les informations liées à la bouche à clé et au poteau -incendie.



• La Micro-Folie



La Micro-Folie Melun Val de Seine commence son aventure avec le musée numérique de La Villette et ouvre ses portes en novembre 2019. Véritable dispositif novateur, son musée numérique s'est installé au sein de la médiathèque L' Astrolabe à Melun pour proposer une offre culturelle ludique et unique. Grâce au musée numérique et aux expositions itinérantes, les visiteurs peuvent ainsi découvrir plus de 7000 œuvres issues de 12 institutions et musées nationaux. A visiter seul, en famille ou entre amis, le musée numérique vous propose deux types d'expériences : un mode conférencier pour les groupes (sur inscription) et un mode visiteur libre. Les images, en très haute définition et les contenus associés à chaque chef-d'œuvre, plongent les visiteurs au

cœur de la création artistique et leur font découvrir leur histoire et leurs secrets.

La Micro-Folie déploie d'autres modules, comme la réalité virtuelle qui vous fait vivre une expérience culturelle inédite, comme si vous y étiez, via des films documentaires à 360° en partenariat avec Arte. Le FabLab, doté d'un matériel haut de gamme et de dernière génération, vous permet de réaliser des films en 3D et à 360°. L'objectif de ce dispositif est de mettre à la disposition des structures du territoire, un collège par exemple. Une fois réalisé, le film peut être visionné grâce à des casques de réalité virtuelle. La Micro-Folie, grâce à son mode « itinérance » peut se déplacer sur l'ensemble du territoire de l'Agglo, dans les écoles, les EHPAD, les résidences seniors, les bibliothèques.



SMITOM-LOMBRIC

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la législation oblige à valoriser ses biodéchets dans des filières spécifiques. Cela concerne les déchets alimentaires, les épluchures, coquilles d'œufs, marc de café, pain, trognons de fruits, restes de repas.

Si vous avez un jardin et ne disposez pas encore d'un composteur, vous pouvez en acquérir un auprès du Smitom-Lombric.

Si vous ne pouvez pas composter, des abri-bacs seront installés à des endroits stratégiques, sur la voie publique. Le déploiement de ces abri-bacs se fera progressivement à partir du 1^{er} trimestre 2024. L'accès sera conditionné à l'obtention d'un badge.

A Boissettes, les abri-bacs seront disponibles à partir d'avril 2025. Un outil indispensable au compostage domestique, dit bio-seau, facilitera le geste de tri et rendra l'effort plus acceptable. C'est une petite poubelle à compost anti-odeur.

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site du lombric.

■ CYBERCRIMINALITÉ



L'essor des démarches administratives en ligne s'est malheureusement accompagné d'une montée en flèche des usurpations d'identité. Les autorités estiment que plusieurs centaines de milliers de Français en sont victimes chaque année. Même auprès d'entreprises reconnues, l'envoi de documents d'identité n'est pas sans risque. Pour sécuriser ces envois, le gouvernement

a mis en ligne un outil permettant d'ajouter un filigrane sur n'importe quel document.

Disponible sur [Filigrane.beta.gouv.fr](https://filigrane.beta.gouv.fr), ce service permet d'envoyer un fichier et de choisir le filigrane à insérer (par exemple : « document exclusivement destiné à la location immobilière »). En étant incrusté dans l'image, ce filigrane empêche toute autre utilisation que celle prévue. Impossible pour un escroc d'ouvrir un compte bancaire avec un tel fichier.

■ TROIS AIDES FINANCIÈRES à destination de la jeunesse



• **LABAZ** est la toute nouvelle application mobile de la Région Ile-de-France destinée aux jeunes Franciliens de 15 à 25 ans. Elle est entièrement gratuite, présente l'ensemble des aides, bons plans de la Région destinés à la jeunesse.

Entièrement personnalisable, elle propose une aide de 100 euros pour s'inscrire dans un club sportif

ou pratiquer une activité culturelle, pour l'achat d'un vélo mécanique, un coup de pouce financier pour l'inscription au permis de conduire, des réductions dans des enseignes, des jeux-concours pour remporter des places pour un match ou un festival de musique.

Retrouvez tous ces bons plans en téléchargeant l'application LABAZ



• **LE PASS CULTURE** a été créé pour favoriser l'accès des jeunes aux arts, la culture et encourager leurs pratiques artistiques et culturelles. Le pass culture est une application mobile gratuite qui révèle et relaie les possibilités culturelles accessibles à proximité. Elle propose un service de géolocalisation et un agenda afin de localiser les manifestations proches.

Conditions d'accès : résider en France métropolitaine ou dans les DOM-TOM. Pour les personnes étrangères, il faut résider en France depuis au moins un an.

Age et montants : moins de 18 ans : une part collective dès la 6^{ème} dont l'utilisation est réservée aux enseignants. Pour les 15, 16 et 17 ans, une part individuelle qui permet de bénéficier, de façon autonome,

d'une somme d'argent pour financer des activités, sorties, achats de matériel ou biens numériques et cela avant ses 18 ans.

- 15 ans : 20 euros

- 16 ans et 17 ans : 30 euros

Plus de 18 ans : allocation de 300 euros à utiliser sur l'application dans les 24 mois en une ou plusieurs fois. Le montant de l'achat est automatiquement déduit du total.

Démarches : il faut télécharger l'application « pass culture », s'y inscrire et fournir les justificatifs demandés. Vous y trouverez, également, toutes les informations nécessaires pour une utilisation optimale.

Florence Dechelle



• Afin de promouvoir la pratique d'une activité sportive, l'Etat a mis en place le Pass Sport.

Cette allocation permet de financer, en partie ou en totalité, l'inscription dans un club sportif.

Le coupon de réduction de 50 euros est personnel et utilisable une seule fois auprès du club choisi.

Qui est concerné ? Les personnes bénéficiant de l'allocation rentrée des classes, de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé, de l'allocation aux adultes handicapés, et les étudiants bénéficiant d'une bourse d'état ou régionale.

Pour plus d'informations :

<https://pass.gouv.fr/découvrir-le-passsport/>

■ FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE



Sous l'impulsion du Plan France Très Haut Débit porté par l'Etat, les collectivités territoriales, et les opérateurs privés, avec l'appui de financements nationaux et européens, ont fait de la fibre optique

l'infrastructure fixe de référence partout sur le territoire. **Nous vous rappelons qu'au 31 janvier 2025, tous les accès internet DSL et les services de téléphonie fixe avec prise en T seront définitivement coupés sur notre commune.** Pour éviter la coupure de votre ADSL ou de

vos téléphone fixe historique, vous avez une année pour anticiper et contacter votre opérateur. Il vous accompagnera dans cette transition.

Nous vous invitons à la plus grande vigilance sur des démarchages commerciaux abusifs. Si vous avez connaissance de pratiques suspectes, n'hésitez pas à les signaler à la mairie. Pour répondre à vos interrogations, la Fédération Française des Télécoms a mis à disposition sur son site internet de nombreux supports explicatifs :

<https://www.ffelecoms.org/categories/fin-du-cuivre/>

ABSL



Swinging Beaujolais

Samedi 18 novembre, la soirée Beaujolais nouveau a été un succès, exceptionnelle selon certains. Les convives se sont joyeusement retrouvés autour des verres de beaujolais, accompagnés d'assiettes de charcuterie et de fromages et de desserts maison, préparés avec talent par de nombreux bénévoles. L'ambiance dansante, chantante et festive a duré bien après minuit grâce aux trois musiciens du groupe Zouk Ace Dance et aux quizz vigneux de Pit. Amateurs et amatrices d'ambiance musicale et dansante, réservez dès à présent la soirée du 23 novembre pour fêter le cru 2024.



Les tenues de sommeliers des 12 de l'ABSL ont été approuvées et appréciées

Concert classique d'automne



Photo Pierre-André Perchereau

Le 15 octobre dernier, un très beau concert a été offert aux habitants de Boissettes par l'Ensemble à cordes Patricia Saquet, crée en 2000 et qui rassemble des musiciens professionnels et amateurs passionnés. Ils ont interprété l'ouverture de Don Juan, le Concerto N° 1 pour cor en ré majeur de Mozart et le Concerto pour deux flûtes en do majeur d'Antonio Vivaldi.... Dommage que l'église Saint Louis à l'acoustique parfaite, n'ait pas été pleine : en cause le quart de finale France/Afrique du Sud de la coupe du monde de rugby, programmé à la même heure. La France a perdu, Mozart et Vivaldi ont été gagnants à Boissettes !

Franceline Adt-Guilbert, secrétaire de l'ABSL

Soirée Halloween



Le 31 octobre 2023, l'ABSL a proposé aux enfants une chasse aux bonbons dans les rues du centre-village. Cette excellente initiative a rassemblé enfants, parents et même grands-parents. Beaucoup de participants portaient un déguisement effrayant. De nombreux Boissettais ont gentiment accueilli les

petits monstres et leur ont distribué des confiseries. Romain et Cyril ont veillé au bon déroulement de cette soirée. Une animation à retenir pour s'amuser, se faire peur, se rencontrer et faire le plein de bonbons !!!!

La Retraite sportive



Le qi-gong naît voici 5000 ans en Chine. Ce peuple sent qu'il y a en lui une arme superbe : la force intérieure. Le qi-gong (Thaï-chi-chuan) est une gymnastique taoïste, pour être en perpétuelle harmonie avec l'univers, par le mouvement et le souffle qui par alliance devient L'ENERGIE.

- Il est médecine par auto-guérison
- Il est équilibre, respect, et conscience de soi
- Il est aliment essentiel de vie.

Le qi est l'énergie ; le gong ... sa pratique ; les deux engendrent L'UNITE

Si vous souhaitez participer aux séances retrouvez plus d'informations sur : boissettes.fr>loisirs>retraite sportive

Chantal Vortish Anglade



Le train du bonheur... un qi-gong de ma création, rajouté aux 6000 déjà existants

Boissettes en scène



Chères amies et chers amis ! Chères et chers adhérents de *Culture en Seine / Boissettes en Scène*. C'est avec beaucoup de joie et d'émotion que notre premier message depuis la création de notre association *Boissettes en Scène* soit celui des vœux 2024 ! Nous sommes en effet très heureux de vous présenter tous nos vœux pour cette nouvelle année ! Nous espérons qu'elle vous apportera bonheur et santé, ainsi que de multiples rencontres musicales ! Premier message qui nous donne l'occasion de **pouvoir enfin vous remercier pour votre adhésion à notre association**. Après réflexion nous avons décidé, afin de vous remercier de votre soutien, de vous offrir les mois de l'année 2023. Ainsi votre adhésion couvrira l'année 2024. Ce premier message est surtout l'occasion, suite à la grande réussite de notre première master-class organisée en juillet dernier avec Neil Shicoff, de vous confirmer la tenue de la deuxième master-class de chant lyrique !

En effet, **Madame Karine Deshayes nous fera l'honneur d'accompagner cinq jeunes mezzo-sopranos début juillet 2024 !**

Nous avons d'ailleurs la joie et la fierté de vous présenter la toute nouvelle chaîne YouTube de l'association : <https://www.youtube.com/@boissettesenscene>

Vous y trouverez le contenu créé durant la master-class de ténors, contenu qui va s'enrichir régulièrement de tous les futurs événements qui auront lieu à Boissettes.

Club nautique



Faire de la voile à Boissettes sur la Seine c'est possible et c'est même plutôt agréable!! Aussi bon pour la tête que pour le corps, le club nautique des Prailleurs vous propose de voguer sur la Seine sur des dériveurs,

paddles ou canoës. Un club convivial et de passionnés où vous apprendrez aussi bien les rudiments de la navigation que les secrets de la régates.

Débutants ou experts, il y en aura pour tous les goûts. Le club vous attend tous les dimanches et jours fériés.

Une journée portes-ouvertes est organisée le 7 juillet 2024, venez nous rencontrer et n'oubliez pas des vêtements de rechange pour la navigation !!!

Un barbecue sera mis à disposition si vous souhaitez déjeuner en apportant vos grillades. Nous serons ravis de vous accueillir et de vous faire partager notre passion.

Le bureau du Club nautique



Vous allez d'ailleurs recevoir très prochainement la programmation pour cette nouvelle année 2024 : récitals, concerts de quatuor à cordes...

Sachez que pour notre modeste association, **vous êtes ces prochaines semaines le véritable moteur de nos actions !** Nous vous invitons donc à communiquer un maximum, partout et chaque fois que vous en avez l'occasion, en partageant cette chaîne YouTube ainsi que l'activité et les événements proposés par notre association *Boissettes en Scène*.

<https://boissettesenscene.s2.yapla.com/fr/>

Vous y trouverez les prochains concerts / événements !

Nous avons tellement hâte de vous revoir et de partager avec vous notre passion de la musique, du chant, de la danse et de la transmission de tous ces arts aux nouvelles générations ! Là aussi vous êtes moteur pour donner à notre association les moyens nécessaires à la réussite de la mission qui est la sienne : Faire vivre aux futures générations ce lien unique que crée la musique ! Faire à Boissettes ce lieu unique où rayonnent les arts !

Vive la musique !!!

Boissette en Scène

Bloc Notes

Une proposition du Smitom-Lombic pour réduire encore vos emballages : confectionnez vos pastilles lave-vaisselle.

- Ingrédients : 200 g de cristaux de soude, 200 g de sel de table, 200 g de bicarbonate de soude, 18 cl de jus de citron
- Matériel : 1 bocal en verre étanche, 1 cuillère en bois, 1 grand récipient, 1 moule à glaçons.
- Recette : Versez les cristaux de soude, le sel, et le bicarbonate de soude dans un récipient.

Mélangez le tout à l'aide de la cuillère en bois.

En continuant à remuer, versez le jus de citron. Cela provoquera la création d'une mousse.

Mélangez pendant une minute. Laissez les pastilles durcir pendant 48 h.

Stockez les dans un bocal hermétique avec une étiquette.

